Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **59 (1908)**

Heft 5

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Ces communes demandent aujourd'hui que l'on boise à outrance, non seulement la montagne, mais même la plaine, et elles espèrent que le Syndicat forestier de France, dont l'organisation, on le sait, s'étend dans 84 départements, va leur permettre de reboiser dans un délai très rapproché; étant donné que l'Etat, notre père, ne peut pas tout faire.

La „Revue forestière de France" ouvre une souscription en faveur des inondés, de même qu'elle en a ouvert une pour élever un monument à l'ingénieur *Surell,* „un vrai reboiseur" dont les conseils suivis eussent évité bien des désastres. Elle a déjà reçu 110 francs qui seront versés au comité présidé par M. *Daubrée,* l'éminent Directeur général des eaux et forêts.

Les noms des donateurs seront publiés dans la „Revue forestière de France" et gravés sur des plaques de chêne, pour être placés dans le socle du monument. Les fonds pour ces deux souscriptions doivent être envoyés à la „Revue forestière de France", 117 rue Réaumur à Paris, qui envoie gratuitement à tout le monde, son journal de propagande forestière.

— On nous demande d'insérer ce qui suit:

Reboisement des terrains incultes, sans frais ni remboursement pour leurs propriétaires. Nous croyons devoir signaler aux communes et aux particuliers, propriétaires de terrains incultes, que le *Syndicat forestier de France* se charge de reboiser (à ses frais et en employant les habitants de la commune) tous les terrains incultes ou de peu de valeur par grandes et par petites parcelles.

Nous ne pouvons que conseiller aux maires et aux particuliers de profiter de l'occasion exceptionnelle qui leur est offerte et d'adresser immédiatement une demande à son président, 4 rue de Lille, Paris.

Bibliographie

Ouvrages reçus.

Le Sylvain, annuaire général du personnel de l'Administration des Eaux et Forêts, publié par la „Revue forestière de France", à Paris. Prix fr. 3; les abonnés de la „Revue forestière", le reçoivent au prix de 75 cts.

* * *

Statistique des alpages de la Suisse. Dix-septième livraison. **L'économie alpestre dans le Canton de Vaud,** édité par la Société suisse d'économie alpestre, élaboré par *E. Descombaz*, ingénieur agronome; avec la collaboration de M. *Gilliéron Duboux*, chef de service au Département cantonal de l'agriculture, *H. Volet,* vétérinaire à Vevey, et *C. Pellichet*, directeur de la station laitière de Moudon. En vente chez les éditeurs et à la librairie de la Société: A. Luthy, à Soleure.

Les alpages, qui occupent en Suisse plus du $^1/_3$ du sol agricole, dans le canton de Vaud un $^1/_4$ environ du sol productif, constituent un territoire quelque peu délaissé, tant au point de vue de l'attention générale qu'on lui ac-

corde, que sous le rapport de leur exploitation normale et avantageuse et de leur bon entretien.

C'est pourquoi la Société suisse d'économie alpestre s'est donné pour tâche de faire une enquête-statistique des alpages de notre pays. Cette entreprise, qui se fait sous le patronage de la Confédération et des cantons possédant des alpages, a pour but:

1° de réunir des matériaux statistiques en vue d'un exposé complet de l'état actuel de l'économie alpestre suisse;
2° de provoquer l'amélioration des alpages (loi fédérale sur l'amélioration de l'agriculture, art. 9 à 11);
3° de constater et de récompenser les mérites spéciaux acquis dans ce domaine.

Cette grande et utile entreprise est près d'être terminée grâce au dévouement et à la persévérance de M. le professeur Struby, secrétaire de la Société suisse d'économie alpestre, à Soleure. Il ne reste plus guère que un ou deux cantons.

Nous enregistrons avec plaisir la pleine réussite de l'enquête sur les alpages de notre canton, résumée dans une forte brochure toute récente de 300 pages. Cette intéressante et importante publication, très bien imprimée, illustrée de bons clichés représentant des pâturages et quelques beaux sujets d'élevage, sera consultée avec plaisir par tous ceux qui s'intéressent à la question de nos pâturages et à celle de l'élevage du bétail, et l'on peut féliciter M. Oyex-Ponnaz, chef du Département de l'agriculture, d'en avoir assuré financièrement la réussite.

Le canton de Vaud possède 1022 alpages ou estivages proprement dits, 702 dans les Alpes, 316 dans le Jura et 4 dans le plateau. Ils estivent 31,672 têtes de gros bétail pendant 90 jours et fournissent ainsi annuellement 2,850,450 rations journalières de fourrage à notre bétail.

Leur valeur est de fr. 22,400,000, dont fr. 16,400,000 pour la surface en pâturages seulement.

Leur production laitière annuelle sur nos alpages est estimée à plus de 2 millions de francs; la plus-value acquise par le bétail non laitier qui alpe sur nos montagnes (jeune bétail, cheveaux, porcs, chèvres, moutons) peut être estimée à un chiffre sensiblement égal, ce qui porte à environ 4 millions de francs la production brute de nos alpages, sans compter celui de la partie forestière.

On voit par ces quelques données générales quelle est la grande importance économique des alpages du canton. Chaque pâturage a été visité par les inspecteurs et le tableau statistique général résume les données relatives à chacun des alpages.

M. Descombaz, qui a fait avec beaucoup de zèle et de persévérance tout ce grand travail de compulsation des rapports spéciaux et de leur récapitulation, est aussi l'auteur d'un chapitre intéressant sur la valeur des alpages, les améliorations à y apporter. Il présente en outre une description générale des alpages de chaque district, Alpes, Jura, Plateau, suivie de la description de quelques-unes des montagnes les plus typiques.

M. Gilliéron-Duboux, le dévoué et actif chef de service du Département de l'agriculture, complète d'une façon très heureuse le travail descriptif des alpages de M. Descombaz par un résumé statistique de l'amélioration et de l'élevage du bétail dans notre canton. Il donne de même à la fin de l'ouvrage la statistique des améliorations foncières des alpages dont le coût s'élève jusqu'à ce jour à fr. 1,270,000, chiffres ronds.

M. H. Volet, vétérinaire à Vevey, a fait un exposé complet des maladies du bétail les plus fréquentes, et M. C. Pelichet, directeur de la Station laitière à Moudon, expose d'une façon claire et intéressante les conditions de l'industrie laitière à la montagne.

Si l'on ajoute que les divers auteurs ont eu l'excellente idée de donner, dans chaque cas, le texte des lois, règlements, arrêtés, etc., concernant ces divers objets, on voit de quel grand intérêt et profit sera la lecture et la consultation fréquente de cet important travail, qui fait honneur à tous ceux qui y ont coopéré soit directement, soit indirectement. *G. Martinet.*

Aide mémoire du Forestier. — Sylviculture. Par *J. Demorlaine*, inspecteur adjoint des Eaux et Forêts, ingénieur agronome. Broché in-16 jésus de 261 pages. Prix fr. 1.75. Besançon, typographie et lithographie Jacquin.

L'ouvrage de M. Demorlaine fait partie de l'aide-mémoire publié par la Société forestière de Franche-Comté et Belfort et contenant les connaissances indispensables à toute personne désireuse de s'initier rapidement aux questions forestières et à la gestion raisonnée des forêts. Les 3 fascicules parus jusqu'ici embrassaient les sciences naturelles, les sciences mathématiques et les sciences juridiques.

Le fascicule de M. Demorlaine est au fond un traité élémentaire de sylviculture. Il contient pour commencer une histoire sommaire de la sylviculture à travers les âges et un aperçu du rôle des forêts; puis une description des essences forestières, du sol forestier, une monographie des principales essences, les méthodes de traitement, l'entretien, l'amélioration et la protection des forêts. Viennent ensuite des annexes traitant des reboisements, des opérations relatives aux coupes, de la terminologie et de la bibliographie sylvicoles.

L'auteur traite son sujet avec clarté et simplicité, deux conditions essentielles pour un ouvrage de ce genre, étant donné les difficultés qu'il y a, à résumer de pareilles matières. L'aide-mémoire de M. Demorlaine contribuera certainement à l'œuvre utile que poursuit si vaillamment la Société forestière de Franche-Comté et Belfort. C'est un ouvrage de vulgarisation forestière fort bien fait et nous nous faisons un plaisir de le recommander à nos lecteurs.

Mercuriale des bois.

Pour la classification voir notre numéro de janvier, page 22.

Prix des bois en mars/avril 1908.

A. Bois sur pied.

(Exploitation à la charge du vendeur, mesurage **sur** écorce.)

Berne, Forêts domaniales et communales, XIVe arrondissement, Tavannes.

(Bois vendus jusqu'à un diamètre minimum de 16 et 18 cm.)

Forêts domaniales: Monbautier (Transport jusqu'à Tavannes fr. 5) 786 plantes à 1,5 m³ par plante, fr. 26. — *Observations.* Bois allongé, de qualité moyenne. Transport assez facile. Prix de 2 fr. par m³ supérieur à celui de l'année dernière. — **Préflageolet** (à Tavannes fr. 6) 42 épic. à 2,2 m³ par plante, fr. 29. — *Observations.* Belle qualité. Transport facile. Prix de 6 fr. supérieur à celui de l'année dernière. — **Commune de Tavannes. Maleveau** (à Tavannes fr. 2.50)